



**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUE DE PRESSE

France Relance – transition Numérique Visite de l'entreprise Sportifit à Chabanais le vendredi 2 juillet 2021

Angoulême, le 5 juillet 2021

La préfète de la Charente, Magali Debatte, accompagnée de la sous-préfète de Confolens, de la sous-préfète à la relance, du maire de Chabanais et du directeur de la chambre de commerce et d'industrie de la Charente, ont visité, le vendredi 2 juillet dernier, la salle de sports Sportifit située sur la commune de Chabanais.

Spécialisée dans la remise en forme, ouverte chaque jour, cette structure a bénéficié d'un chèque France Num du plan de relance de 500 € qui lui a permis de proposer à ses abonnés un nouveau service personnalisé d'entraînement consultable directement sur leur smartphone.

Le chèque France Num, dont 139 entreprises charentaises ont déjà bénéficié, permet à toute TPE de moins de 11 salariés de recevoir 500 € pour l'achat de solutions numériques telles que la création d'un site internet, une solution de e-commerce, un logiciel de gestion client ou de commandes, réalisé entre le 28 janvier et le 30 juin 2021 (dossier à déposer avant le 31 juillet).

Ce dispositif, initialement destiné aux entreprises et hôtels fermés administrativement pendant le second confinement a été élargi à toutes les TPE depuis le mois d'avril 2021.

Pour bénéficier des aides France Relance pour la transition numérique des entreprises, rendez-vous sur :

www.francenum.gouv.fr

ou auprès de votre chambre de commerce et d'industrie
ou chambre de métiers et de l'artisanat.